



SECTION de la VENDÉE

SITE INTERNET: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

PAGE FACEBOOK : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>



COMMUNIQUE « Exercice emplois 2024 »

Le 11 décembre était convoqué au niveau national un comité social d'administration de réseau (le CSAR) qui traitait de la répartition des emplois au PLF 2024.

Les documents fournis par l'administration font évidemment masse de toutes les opérations de transferts et des relocalisations **pour pouvoir se réjouir d'un schéma d'emploi positif historique !**

Ces artifices de présentation ne trompent personne et occultent la poursuite des suppressions d'emplois, le niveau persistant de vacance d'emploi, néglige le fait que les emplois transférés de l'extérieur ne sont que très partiellement pourvus, que les relocalisations ne sont que des emplois déplacés et passe sous silence l'ampleur des redéploiements envisagés dans le cadre du plan de lutte contre la fraude.

Le niveau de recrutement reste élevé puisque celui des départs l'est aussi et qu'une nouvelle vague de recrutement de contractuels (+ de 1500 l'an prochain : 1 recrutement sur 3) est d'ores et déjà confirmée.

Les chiffres dessinent des évolutions contrastées et paradoxales entre les départements à rebours des propos optimistes de certains directeurs départementaux qui s'étaient avancés à promettre l'absence de suppressions d'emplois cette année : délocalisation pour les directions départementale / reconcentration au bénéfice des structures nationales on inter-régionales.

Les directions de région parisienne sont clairement malmenées, le littoral atlantique plutôt favorisé. Une dizaine de départements voient leur situation inchangée. Dans cette répartition les DISI sont renforcées mais à des niveaux bien éloignés de ce que l'ambition numérique exigerait.

Les Directions nationales spécialisées sont elles aussi bénéficiaires à la notable exceptions du SDNC, tout comme les DIRCOFI esquissant un nouveau recentrage sur les enjeux loin de la mobilisation générale de l'ensemble des acteurs du contrôle fiscal et confirmant que les renforts annoncés ne sont que des redéploiements.

Pour la Vendée, la Direction Générale annonce le chiffre suivant : "+ 3" emplois », correspondant au détail ci-après : +1 IP , - 1 IdivHC , +2 B , -1 B géomètre, +2 C = 3 emplois en positif.

Pour rappel, 4 transferts d'emplois (2 B et 2 C) ont été actés lors de l'arrivée de la TU à la DGFIP... Il ne s'agit donc pas d'une création nette d'emplois → il y aura donc bien une nouvelle suppression d'emploi à la DDFiP de Vendée en 2024, à savoir un poste de géomètre !

Pour rappel, le transfert des taxes d'urbanisme donne lieu au transfert de 246 emplois budgétaires du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT) vers la DGFIP au titre de 2024, dont 80 emplois correspondent au partage des gains de productivité liés à la reprise par la DGFIP des taxes d'urbanisme... ON EST TROP FORT A LA DGFIP !!!

--> Au niveau local un CSAL est prévu le 11 janvier 2024, ce sujet y sera certainement traité !